

# GESTION LOCATIVE

## BAREME MANDAT : LOTS D'HABITATION - PARKING

HONORAIRES DE GESTION COURANTE (à la charge du propriétaire)	€ HT	€ TTC
■ <b>Honoraires de base</b> - sur la base du total des encaissements mensuels par lot (minimum facturation 20 € TTC)	12,00%	14,40%
■ <b>Honoraires de Garantie des Loyers Impayés</b> - base du total des encaissements mensuels par lot	2,74%	3,29%
■ <b>Honoraires de Garantie d'Occupation</b> - base du total des encaissements mensuels par lot	4,17%	5,00%
■ <b>Frais fixes de gestion</b> (par mois et par immeuble géré)	20,00 €	24,00 €

### HONORAIRES PRESTATIONS OCCASIONNELLES - Lot isolé

Gestion administrative	€ HT	€ TTC
■ Frais de constitution de dossiers (type ANAH, PACT HABITAT, congés bailleur...)	166,67 €	200,00 €
■ Frais suivi dossier permis/autorisation de louer	99,17 €	119,00 €
■ Honoraires de rédaction d'acte de renouvellement ou d'avenant pour chaque partie bailleur et	125,00 €	150,00 €

(dans le cadre des locations soumises à la loi du 6 juillet 1989, les honoraires facturés au propriétaire seront à minima équivalents à ceux incombant au locataire)

Gestion financière	€ HT	€ TTC
■ Frais de déclaration de TVA (par trimestre)	20,83 €	25,00 €
■ Frais d'arrêté de compte locataire suite congé vente/reprise	78,00 €	93,60 €
■ Frais pour l'établissement des éléments de déclaration de revenus fonciers: par an et par immeuble géré : 1 lot	90,00 €	108,00 €
par lot complémentaire sur un même immeuble	4,67 €	5,00 €

Gestion technique	€ HT	€ TTC
■ Suivi de travaux (hors entretien courant)		à la vacation horaire
■ Visite patrimoniale avec rapport détaillé	99,17 €	119,00 €
■ Réalisation de la visite virtuelle 360°	41,67 €	50,00 €

Représentation et procédure	€ HT	€ TTC
■ Autres prestations occasionnelles (représentation du Mandant, gestion des sinistres, gestion des impayés hors lots assurés en GLI, suivi dossier conciliation, nouvelles obligations réglementaires et législatives, etc.)		à la vacation horaire

### HONORAIRES PRESTATIONS OCCASIONNELLES Immeuble Total

Gestion immeuble	€ HT	€ TTC
Forfait non basé sur les encaissements. En sus des honoraires de gestion courante et des prestations occasionnelles		
■ Forfait trimestriel (Visite immeuble, négociation contrats, budget d'exploitation, bilan patrimonial...)		
▪ par trimestre et par immeuble géré : 1 à 5 lots	78,00 €	93,60 €
▪ par trimestre et par immeuble géré : 6 à 11 lots	107,50 €	129,00 €
▪ par trimestre et par immeuble géré : 12 lots et plus	157,50 €	189,00 €
■ Faire établir état descriptif division, élaborer plan pluriannuel travaux, suivi opération gros travaux, estimation valeur vénale, suivi sinistres...		à la vacation horaire

Gestion technique	€ HT	€ TTC
■ Suivi de travaux (hors entretien courant)		à la vacation horaire
■ Visite patrimoniale avec rapport détaillé	99,17 €	119,00 €

Vacation Horaire	€ HT	€ TTC
	78,00 €	93,60 €

Barème en vigueur au 20/07/2022 pour tout mandat de gestion locative conclu ou renouvelé expressément à compter de cette date.

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20% - Barème applicable à compter du 20 juillet 2022

FONCIA Toulouse- Siège social : 4 avenue de Gallée. CS23243 . 31131 BALMA CEDEX - RCS Toulouse: 331496240

# FONCIA TOULOUSE

Indexati

## GESTION LOCATIVE

### BAREME MANDAT : LOTS D'HABITATION - PARKING

HONORAIRES DE GESTION COURANTE (à la charge du propriétaire)	€ HT	€ TTC	
■ Honoraires de base - sur la base du total des encaissements mensuels par lot (minimum facturation 20 € TTC)	12,00%	14,40%	Non
■ Honoraires de Garantie des Loyers Impayés - base du total des encaissements mensuels par lot	2,74%	3,29%	Non
■ Honoraires de Garantie d'Occupation - base du total des encaissements mensuels par lot	4,17%	5,00%	Non
■ Frais fixes de gestion (par mois et par immeuble géré)	20,50 €	24,60 €	Oui

HONORAIRES PRESTATIONS OCCASIONNELLES - <u>Lot isolé</u>	€ HT	€ TTC	
<b>Gestion administrative</b>			
■ Frais de constitution de dossiers (type ANAH, PACT HABITAT, congés bailleur...)	170,83 €	205,00 €	Oui
■ Frais suivi dossier permis/autorisation de louer	120,00 €	144,00 €	Oui
■ Honoraires de rédaction d'acte de renouvellement ou d'avenant pour chaque partie bailleur et locataire (dans le cadre des locations soumises à la loi du 6 juillet 1989, les honoraires facturés au propriétaire seront à minima équivalents à ceux incombant au locataire)	128,08 €	153,70 €	Oui

<b>Gestion financière</b>			
■ Frais de déclaration de TVA (par trimestre)	21,33 €	25,60 €	Oui
■ Frais d'arrêté de compte locataire suite congé vente/reprise	91,67 €	110,00 €	Oui
■ Frais pour l'établissement des éléments de déclaration de revenus fonciers: par an et par immeuble géré : 1 lot	97,33 €	116,80 €	Non
par lot complémentaire sur un même immeuble	4,67 €	5,00 €	

<b>Gestion technique</b>			
■ Suivi de travaux (hors entretien courant)	à la vacation horaire		Oui
■ Visite patrimoniale avec rapport détaillé	120,00 €	144,00 €	Oui
■ Réalisation de la visite virtuelle 360°	41,67 €	50,00 €	Non

<b>Représentation et procédure</b>			
■ Autres prestations occasionnelles (représentation du Mandant, gestion des sinistres, gestion des impayés hors lots assurés en GLI, suivi dossier conciliation, nouvelles obligations réglementaires et législatives, etc.)	à la vacation horaire		Oui

HONORAIRES PRESTATIONS OCCASIONNELLES <u>Immeuble Total</u>	€ HT	€ TTC	
---	------	-------	--

<b>Gestion immeuble</b>			
Forfait non basé sur les encaissements. En sus des honoraires de gestion courante et des prestations occasionnelles			
■ Forfait trimestriel (Visite immeuble, négociation contrats, budget d'exploitation, bilan patrimonial...)			
▪ par trimestre et par immeuble géré : 1 à 5 lots	91,67 €	110,00 €	Oui
▪ par trimestre et par immeuble géré : 6 à 11 lots	120,00 €	144,00 €	Oui
▪ par trimestre et par immeuble géré : 12 lots et plus	162,50 €	195,00 €	Oui
■ Faire établir état descriptif division, élaborer plan pluriannuel travaux, suivi opération gros travaux, estimation valeur vénale, suivi sinistres...	à la vacation horaire		Oui

<b>Gestion technique</b>			
■ Suivi de travaux (hors entretien courant)	à la vacation horaire		Oui
■ Visite patrimoniale avec rapport détaillé	120,00 €	144,00 €	Oui

<b>Vacation Horaire</b>	91,67 €	110,00 €	Oui
-------------------------	---------	----------	-----

Barème en vigueur au 01/09/2023 pour tout mandat de gestion locative conclu ou renouvelé expressément à compter de cette date.

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20% - Barème applicable à compter du 20 juillet 2022

FONCIA Toulouse - Siège social : 8 Boulevard Florence ARTHAUD - CS72073 - 31018 TOULOUSE Cedex 2 - RCS Toulouse: 331496240

# FONCIA TOULOUSE

on

**"Attention, il est impératif que vous renseigniez les mentions relatives à votre agence (Colonne G) :**

- NOM DE L'AGENCE

- SIEGE SOCIAL

- N° RCS

- lieu RCS"☒

# **LE BARÈME PARIS ET :**

**Paris et zones assimilées**

**Paris, 92, 78**

**Métropole de Lyon**

**Bassin lémanique (CU Thonon, Ann**

**Zone Mont Blanc**

**Nice-Cannes-Marseille**

**Bayonne-Biarritz**

**Bordeaux**

# ZONES ASSIMILÉES

**(Masse, Arve, Salève et Genevois)**